

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_INT_55 - Interpellation Catherine Labouchère et consorts - Les communes et les contribuables dindons de la farce des comptes 2020 ?.

Séance du Grand Conseil du mardi 27 avril 2021, point 2.4 de l'ordre du jour

Texte déposé

En 2020, un consensus avait été accepté pour valider un accord-canton-communes avec la promesse expresse d'en avancer l'échéance prévue de 2028 si les comptes le permettaient. Or, que constate-t-on: les comptes 2020 présentent bien plus que les CHF 6 millions de bénéfice annoncés. Un jeu comptable permettant de reporter CHF 60 millions en préfinançant, dans les comptes 2020, les dépenses 2022 en faveur des communes a été instauré. Cette manière de faire a suscité des réactions fortes. Quand la présidente de l'UCV et le Syndic de Lausanne dénoncent cette pratique, c'est qu'il y vraiment lieu de s'inquiéter.

Certes, le canton a dû faire face aux conséquences multiples de la pandémie en 2020 et cela va durer en 2021, mais les communes ont aussi dû prendre des mesures d'appui et procéder à des dépenses pour pallier les effets de la crise COVID-19. Le seul motif invoqué par le canton pour répondre aux réactions communales est celui de la vigilance et de la prudence, comme si le canton était dans une situation inconfortable financièrement, sans réserves alors qu'il les accumule depuis des années.

La facture sociale, objet d'inquiétudes, de litiges et de récriminations pèse fortement sur les finances communales, ce n'est pas un "scoop".. Toutes sortes de solutions ont émergé ces dernières années pour résoudre ce problème. L'accord canton-communes de 2020, même imparfait, permettait de voir de la lumière au bout du tunnel.

Les citoyens contribuables vaudois, faisant des efforts conséquents pour la santé financière du canton, apprécieront très peu de voir leurs impôts communaux augmenter alors que le canton thésaurise. Des référendums combattant les hausses d'impôts arriveront sans nul doute si cela devait subvenir. Qui sera le gagnant ? Assurément personne et le malaise perdurera.

Cette situation est malsaine et il est temps d'en sortir. Les questions suivantes sont posées au Conseil d'Etat ?

1- Quelles sont les raisons de ne pas respecter l'accord canton-communes de 2020 en présence d'un bénéfice comptable important ?

2- Que répond-t-il aux communes qui dénoncent cet état de fait ?

3- Comment va-t-il expliquer aux contribuables que ce sont eux qui paient la facture finale sans considération de leurs efforts récurrents ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Florence Gross	PLR
Georges Zünd	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Carole Dubois	PLR
Nicolas Suter	PLR
Gérard Mojon	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Pierre-André Romanens	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Christine Chevalley	PLR
Daniel Develey	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Philippe Germain	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR
François Cardinaux	PLR
Olivier Petermann	PLR
Pierrette Roulet-Grin	PLR
Alain Bovay	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Maurice Neyroud	PLR

Signataire	Parti
Bernard Nicod	PLR
Marion Wahlen	PLR
Patrick Simonin	PLR
Alexandre Berthoud	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[\[+41213160500\]\(tel:+41213160500\)](tel:+41213160500)

[\[info.grandconseil\(at\)vd.ch\]\(javascript:linkTo_UnCryptMailto\('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2gl'\);\)](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)

[\[Visualiser sur la carte\]\(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse\)](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206++Lausanne+Suisse)